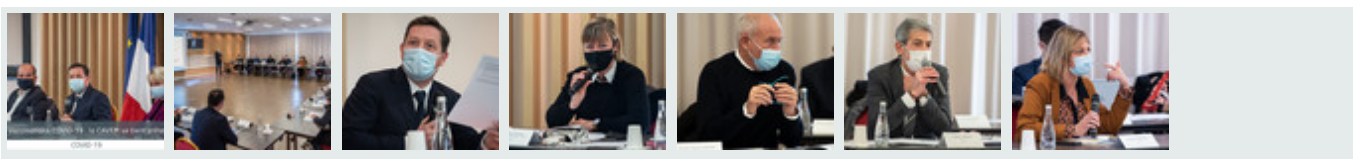


COVID-19

Vaccinations COVID-19 : la CAVEM se tient prête



Le Président de la Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée (CAVEM), Frédéric Masquelier, a réuni ce lundi 11 janvier 2021, un 2^e conseil de veille et d'actions COVID-19, au salon d'honneur du Palais des sports.

Les Maires du territoire, la Sénatrice Françoise Dumont, le Docteur Patrick Laborde, référent bénévole COVID-19 de la communauté d'agglomération ainsi que des médecins, des experts et les directeurs généraux des services des cinq communes étaient présents.

Une motion déposée

Lors de cette réunion, le Président a fait part de « *sa colère sur l'absence de coopération concrète entre la Préfecture, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les élus locaux. On sait bien que la réussite de cette campagne de la vaccination est la coopération,* » avant d'ajouter « *qu'une motion va être adressée de la part des cinq Maires de l'agglomération au Directeur de l'ARS et au Préfet pour leur rappeler notre volonté d'être associé et rappeler également que l'on représente la 2^e agglomération du Var et les 4^e et 6^e villes en nombre d'habitants.* » Avec cette motion, le Président souhaite disposer rapidement de réponses sur les points suivants :

- Combien de doses de vaccin sont physiquement disponibles pour le Var à la date du 11 janvier ? Comment arrivent-elles ?
- Peut-on les transporter ? Si oui, quelle sera la logistique des transports ?
- Quelles seront les prévisions, semaine après semaine des doses disponibles pour le Var et le territoire de la CAVEM au cours de trois prochains mois ?
- Qui établira les règles d'organisation et pratique de la vaccination ? Quelle sera la marge de manœuvre des communes ? Quels seront les moyens que les communes pourront mettre en œuvre pour accompagner la campagne de vaccination ?
- À quelle date les citoyens non prioritaires du Var et de la CAVEM pourront se faire vacciner ?
- Combien de personnels de l'administration de la santé seront affectés sur notre territoire pour mettre en œuvre cette politique de vaccination ?

Organisation de la vaccination

Des questions importantes auxquelles Frédéric Masquelier attend des réponses afin de pouvoir organiser le plus clairement possible la vaccination sur le territoire de la CAVEM. L'ouverture d'un centre intercommunal de vaccination a été évoquée ainsi que la mise à disposition de la logistique. Des médecins et infirmiers sont déjà volontaires pour participer à cette campagne de vaccination.

Dès demain, le Centre Hospitalier Intercommunal du territoire ainsi que la clinique des Lauriers vont ouvrir au sein de leurs locaux un centre de vaccination dédié aux personnels hospitaliers et aux professionnels de santé. La vaccination dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes devrait quant à elle débuter le 27 janvier

2021.

Un hôpital saturé

Cette réunion a également été l'occasion de faire un point sur la situation actuelle de la COVID-19 sur le territoire. Après un pic de nouveaux cas le 20 décembre 2020, l'agglomération connaît actuellement une légère baisse. Malgré cela, le Centre Hospitalier Intercommunal est actuellement sous fortes tensions et compte aujourd'hui 73 hospitalisations dans son établissement. Un chiffre deux fois plus élevé que celui connu lors du 1^{er} pic.

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

[http://www.cavem.fr/actualites-covid-19-1268/vaccinations-covid-19-la-cavem-se-tient-prete-1389.html?
cHash=efb2b1ed1fbb40d6186102d6157a461b](http://www.cavem.fr/actualites-covid-19-1268/vaccinations-covid-19-la-cavem-se-tient-prete-1389.html?cHash=efb2b1ed1fbb40d6186102d6157a461b)